

Les 125 ans le l'Ecole polytechnique de Lausanne

Autor(en): **Casandey, M.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association Suisse des Electriciens, de l'Association des Entreprises électriques suisses**

Band (Jahr): **69 (1978)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Les 125 ans de l'Ecole polytechnique de Lausanne

AVANT-PROPOS

Au moment de la création de l'«Ecole spéciale de Lausanne», le télégraphe est déjà né et a pris une extension propice aux communications en Europe et outre-mer. La technique du courant fort, par contre, n'a pas encore vu le jour. On mesure par là les progrès gigantesques qui ont été faits en 125 ans en faisant l'inventaire des possibilités actuelles dans les domaines des télécommunications, de la production et de la distribution de l'électricité (pour prendre un exemple parmi beaucoup d'autres). L'évolution très rapide des techniques s'est effectuée malgré d'énormes difficultés et des résistances acharnées. Pour finir, la technique a gagné la partie, et cela non pas en raison d'une infaillibilité quelconque, mais tout simplement du fait que l'accroissement inéluctable de la population appelait des solutions que seules la science et la technique étaient en mesure de fournir. Il est évident que la formation des ingénieurs et des architectes a également subi des mutations profondes. Si notre Ecole est restée très attachée aux études polyvalentes, elle n'a pu se soustraire aux nécessités de l'emploi qui exigent une haute qualification obtenue en général par la spécialisation. Le caractère scientifique de la formation s'est donc renforcé au détriment de l'encyclopédisme et de la simple acquisition des connaissances. Avec l'accroissement du nombre des étudiants, le dialogue avec les professeurs, en dehors des cours où ils disposent de tout l'attirail audiovisuel désiré, s'est incontestablement appauvri et doit être compensé par un travail accru et personnel des étudiants et une volonté d'être curieux. D'une manière générale, nous pouvons nous féliciter de la qualité du corps des étudiants, laquelle a grandement facilité les mutations que nous avons préconisées ou imposées.

Notre Ecole vit actuellement une période exaltante. Son déplacement complet sur un nouveau site, qui sera achevé aux environs de 1990, impose à ses membres une réflexion prospective intense, laquelle se répercute sur l'activité à court et moyen terme. Malgré les difficultés de mener deux choses en même temps (l'enseignement et la recherche parallèlement aux travaux afférant à la nouvelle construction), notre corps professoral, par son engagement et sa qualité scientifique, est le digne successeur des pionniers qui ont créé notre institution. Il fallait, en 1853, avoir une prescience extraordinaire des besoins du pays et un courage peu commun pour lancer une formation universitaire sans l'appui des pouvoirs publics, revenant ainsi à l'origine même de l'université où maîtres et élèves formaient une communauté vivant d'une manière autonome.

Aujourd'hui, si l'université est devenue en Europe l'affaire quasiment exclusive de l'Etat, elle doit cependant vivre en symbiose avec notre économie et, pour ce qui nous concerne, particulièrement avec l'industrie et les organisations professionnelles. Je suis donc très heureux de saluer en l'Association suisse des électriciens une amie de notre Ecole dont l'activité a tellement contribué au développement de tout ce qui touche à l'électricité dans notre pays. J'apprécie au plus haut point l'hospitalité de ce numéro du Bulletin à l'occasion de notre anniversaire, et je forme mes vœux les plus chaleureux pour la bonne santé de l'ASE.

Professeur M. Cosandey, Président de l'EPFL